

tous les milieux; il répandait la bonne entente et l'unité. Ses amis ne se comptaient pas et il n'avait pas d'ennemi. Au cours de sa longue carrière publique si remplie il trouvait le temps de s'occuper activement des œuvres de charité et d'y contribuer généreusement, surtout lorsqu'il fut le président du Victorian Order of Nurses du Canada. Il avait bon cœur et était toujours prêt à secourir de son mieux les pauvres et les miséreux. Son souvenir vivra longtemps.

J'ajouterai, honorables sénateurs, que j'ai eu l'honneur de naître dans le comté de Dundas, à quelques milles seulement de Morrisburg, et, bien que je n'aie pas rencontré George P. Graham avant sa venue à Ottawa, j'ai souvent entendu parler de lui en termes élogieux pendant ma jeunesse. Notre amitié s'est accrue sans cesse depuis son entrée au Sénat, et sa disparition est une perte sensible pour moi. Au nom des honorables sénateurs de notre côté de la Chambre je m'associe au chef et aux autres honorables membres dans l'expression de nos condoléances les plus sincères à Madame Graham et à sa famille.

(Texte)

L'honorable FERNAND FAFARD: Honorables sénateurs, le sénateur Parent, qui vient de disparaître, laissera un souvenir profond dans le cœur de ceux qui l'ont connu.

Fils d'un ancien Premier Ministre de la Province de Québec, le sénateur Parent hérita de ses qualités de politicien et d'homme d'affaires.

A peine âgé de 25 ans, Georges Parent était élu à la Chambre des Communes, où, durant plusieurs années, il eut une carrière brillante. Il était un partisan convaincu, qui aurait préféré la défaite à l'abandon de ses principes politiques.

Président du Sénat, il a rempli ses fonctions avec une très grande dignité et une impartialité qui lui font honneur; et tous ceux qui l'ont connu dans cette Chambre garderont de lui un excellent souvenir.

En plus d'être un homme politique d'envergure, le sénateur Parent était un homme d'affaires averti. Sa vision, son travail, son esprit d'initiative, lui ont valu des succès considérables dans le monde des affaires, dont il avait l'entière confiance.

Le ville de Québec perd en lui un homme d'initiative et un bon Canadien.

En votre nom, M. le Président, et au nom de ses amis de Québec, qu'il me soit permis d'offrir à la famille, et en particulier à Madame Parent et à ses deux fils, Jacques et Simon, l'expression de nos vives sympathies.

(Traduction)

L'honorable A. B. COPP: Au début des sessions du Parlement nous sommes presque toujours en face de deux tâches, dont l'une est pénible et l'autre agréable. Lors de la réunion des Chambres, en plus de rencontrer nos vieux collègues de nouveau, nous avons eu le plaisir d'accueillir quatre nouveaux membres. Je profite donc de l'occasion pour féliciter ceux qui ont été condamnés à purger des sentences à vie en cette Chambre. J'espère qu'ils vivront longtemps et qu'ils jouiront de l'entière confiance du public.

Je vous féliciterai tout particulièrement, monsieur le Président, de votre accession au poste que vous occupez maintenant. Le Sénat est heureux de pouvoir compter sur votre compétence, votre expérience et vos aptitudes pour présider ses délibérations. Si nous jetons un coup d'œil en arrière sur la lignée des présidents qui vous ont précédés à ce poste élevé, nous ne pouvons manquer de reconnaître leurs compétences et leurs qualités d'hommes d'Etat. Je suis certain que vous serez à la hauteur des nobles traditions établies par vos prédécesseurs à ce poste, et que vous serez leur égal lorsque vous le quitterez.

Ces observations m'amènent tout naturellement à vous parler de feu notre ami, le sénateur Parent. Je le répète, il s'est acquitté de ses fonctions avec tant de dignité, de compétence et d'impartialité que l'honneur en rejaillit non seulement sur lui, mais aussi sur cette Chambre.

J'ai eu le privilège de connaître le sénateur Parent, plus ou moins intimement pendant environ vingt-cinq ans, car j'ai d'abord siégé dans l'autre Chambre en même temps que lui pendant une courte période. J'ai toujours trouvé en lui un compagnon charmant, et il était aussi à l'aise avec ses amis dans les réunions mondaines qu'il l'était dans les discussions avec ses adversaires sur le parquet de la Chambre. J'approuve entièrement tout ce qu'on a dit sur son compte.

Le sénateur Parent a débuté dans la vie publique très jeune, car il n'était âgé que de vingt-cinq ans, je crois, lorsqu'il fut d'abord élu à la Chambre des communes. Il a fourni une longue carrière et a servi son pays fidèlement et utilement. Son bureau d'avocat comptait une grande clientèle et il était intéressé dans de nombreuses sociétés commerciales. Au Sénat il a toujours cherché à servir les intérêts de son pays au meilleur de sa connaissance. Lors de l'ajournement des Chambres, il y a quelques mois, personne ne pensait qu'il serait le premier à partir. Il a été frappé subitement dans un hôtel à Montréal, et il n'a pas repris connaissance, je crois, ce qui démontre bien que la mort nous guette sans cesse. Avec mes